



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **75** - Mai 2012

Le Lions Club de Neauphle-le-Château, avec la participation de la Ville, organise au profit de ses œuvres sociales :

Les Médiévales de Neauphle-le-Château

Grand Tournoi de Chevalerie
FRANCE - AMÉRIQUE

animé par des chevaliers
Marché, tournoi et épreuves
d'art et d'artisanat de la région

Entrée pour les moins de 13 ans : 0 € la journée
Costumes à louer sur place

2 & 3 juin 2012

Plus d'informations sur le site : lesmedievalesdeneauphle.com

Luc Arbogast
En concert

Partenaires : Chien, chan, WABDIX PRIMEURS, Windsor, BFC, BANQUE POPULAIRE DU DÉPARTEMENT, infex, L.S., KOWALY, Crédit Mutuel, VEOLIA.

À LIRE

A propos du budget 2012	2
Infos pratiques	2
Permanences des élus	2
Les résultats à Neauphle des élections présidentielles	3
Comptes-rendus succincts des Conseils Municipaux	4
Le SNIARC	4
Jeter, trier...	5
Déclarations préalables	5
Les brèves	6
La vie de la commune	8
Le carnet	9
A propos de l'eau	12



A PROPOS DU BUDGET 2012

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances, a discuté et accepté le budget 2012 à partir de 2 orientations principales :

- Faciliter notre marge de manœuvre pour le fonctionnement et l'entretien courant,
- Eviter le recours à un emprunt pour les investissements importants, ceci dès 2012 et sur 5 ans.

En matière de fonctionnement, l'embauche de 2 agents s'est avérée indispensable pour les services techniques/espaces verts. (Solution privilégiée plutôt que le recours à des prestataires extérieurs d'un coût beaucoup plus élevé).

L'autofinancement des opérations d'investissement à prévoir d'ici 2016 est rendu possible grâce à la prise en compte de plusieurs éléments :

- Un excédent sur l'exécution du budget de fonctionnement 2011
- La diminution de l'annuité de la dette, grâce à la renégociation de 4 emprunts en 2010 (passage de taux variable à taux fixe)
- Le non recours à l'emprunt est une décision de financement sur nos fonds propres, rendu possible à la suite d'une gestion maîtrisée
- L'évolution des taxes locales d'habitation et foncière :

	2011	2012	Evolution
Taxe d'habitation	8,1	8,35	+0,25
Taxe Foncière bâti	11,6	11,95	+0,35
Taxe foncière non bâti	70,15	70,15	0

Les principaux investissements de l'année portent sur l'entretien du patrimoine de la commune, les constructions et les aménagements engendrés par la construction du Centre Bourg (écoles, cantine, centre de loisirs), et les opérations de mise aux normes de bâtiments :

- Création de deux classes et d'une salle polyvalente à l'école Emile Serre,
- Réfection des trottoirs rue du Docteur Grellière et du Docteur Bertrand,
- Réfection de la Sente des Jardins,
- Réaménagement du Carrefour des 3 communes,
- Mise en conformité des feux tricolores,
- Réalisation d'un accès handicapés à l'église,
- Création d'un logement de gardien à la CASA et aménagement de salles d'activités,
- Poursuite de l'installation de candélabres solaires rue Marius Minnard.



INFOS PRATIQUES

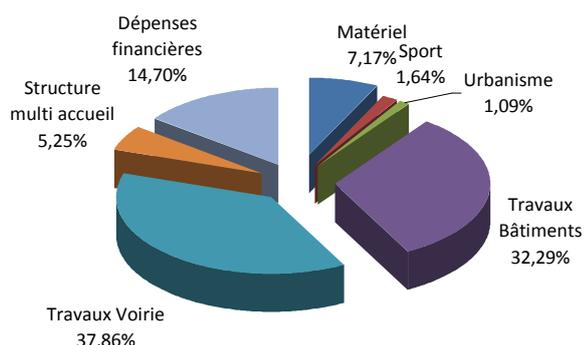
- **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
Du 19 juillet au 31 août : lundi, mardi et vendredi, de 9h à 12h - mercredi et jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h et samedi : fermé les 28 juillet et 25 août
- Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15,
 - Mardi de 9h à 12h,
 - Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
 - Jeudi de 9h à 17h sans interruption,
 - Dernier samedi du mois de 9h à 12 h.
- Le service de l'Urbanisme est ouvert les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**
- **Adresse :** 2 place aux Herbes - BP1 78640 NEAUPHLE-LE-CHATEAU
- **Téléphone :** 01 34 91 00 74
- **Télécopieur :** 01 34 89 57 20
- **Courriel :** mairie@neauphle-le-chateau.com
- **Site Web :** www.neauphle-le-chateau.com

PERMANENCES DES ÉLUS

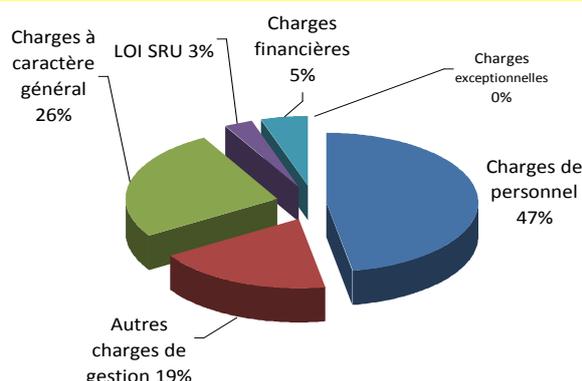
- **MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ**
Bernard JOPPIN
Sur rendez-vous
- **FINANCES - COMMUNICATION INTERNE**
Michèle TROIZIER - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- **FÊTES /ASSOCIATIONS/FLASH/ COMITÉ DES FÊTES**
Philippe Leblond - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- **TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES**
Jacques GAURIAU - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- **ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE**
Maurice GAUDIN- Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- **URBANISME**
Marie-Claude GUIDÉE - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- **COMMUNICATION**
Alain JUND - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous

BILAN D'EXÉCUTION DU BUDGET 2011

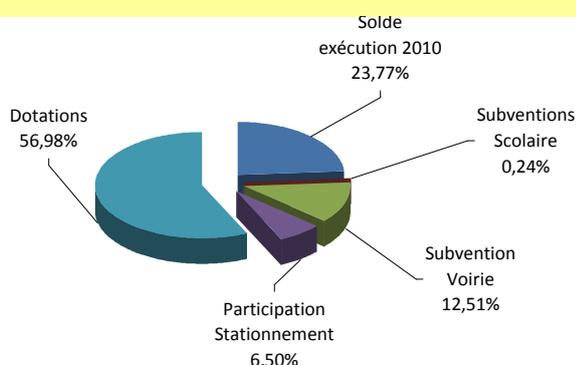
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



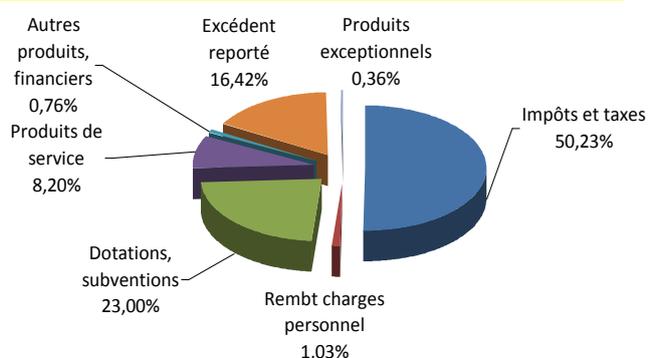
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Dépenses	950 450,00	Dépenses	2 050 630
Recettes	839 560,00	Recettes	3 089 382
Déficit	-110 889	Excédent	1 038 751
EXCEDENT GLOBAL		927 862	

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2012 NEAUPHLE-LE-CHATEAU (78640)

1^{ER} TOUR DU 22 AVRIL 2012

Nombre d'inscrits : 2 168
 Nombre de votants : 1 730 (79,8%)
 Abstentions : 438 (20,2%)
 Bulletins nuls : 18 (1,0%)

Nicolas SARKOZY - 625 voix (36,5 %)
 François HOLLANDE - 424 voix (24,8 %)
 François BAYROU - 217 voix (12,7 %)
 Marine LE PEN - 210 voix (12,3 %)
 Jean-Luc MELENCHON - 112 voix (6,5 %)

Eva JOLY - 60 voix (3,5 %)
 Nicolas DUPONT-AIGNAN - 42 voix (2,5 %)
 Philippe POUTOU - 15 voix (0,9 %)
 Nathalie ARTHAUD - 4 voix (0,2 %)
 Jacques CHEMINADE - 3 voix (0,2 %)

2^{ÈME} TOUR DU 6 MAI 2012

Nombre d'inscrits : 2 170
 Nombre de votants : 1 808 (83,32 %)
 Bulletins nuls : 79
 Exprimés : 1 729 (79,67 %)

Nicolas SARKOZY - 1 009 voix (58,36 %)
 François HOLLANDE - 720 voix (41,64 %)



COMPTES RENDUS SUCCINCTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

LUNDI 27 FÉVRIER 2012

- Approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du 15 décembre 2011,
- Approuve la demande de subvention – DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et la demande de subvention du programme départemental 2012 / 2013 / 2014 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie,
- Approuve la demande de subvention pour des travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires,
- Décide d'approuver la demande de contrat régional 2012 - 2016 :
 - réaménagement des locaux de la restauration et du périscolaire, place Mancest,
 - réhabilitation des façades, aménagement des abords et des locaux du Centre Associatif Sainte-Apolline,
 - extension de la Maison du Jeu de Paume,
- Approuve la demande de subvention – amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics,
- Décide d'approuver l'adhésion de la commune de Neauphle-le-Château au système de demande de logement locatif social,
- Emet un avis favorable sur les nouvelles compétences de la CCCY : transport et petite enfance.

JEUDI 12 AVRIL 2012

Le conseil municipal, délibère de chaque point à l'ordre du jour et :

- Approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 15 février 2012
- Budget poste : approuve le compte administratif 2011 ; l'affectation des résultats, et le compte de gestion 2011
- Budget commune : approuve le compte administratif, l'affectation des résultats, et le compte de gestion 2011
- Fixe les taux d'imposition communaux des 3 taxes directes locales pour l'année 2012 :
 - Taxe d'habitation 8,35 %
 - Taxe foncière (bâti) 11,95 %
 - Taxe foncière (non bâti) 70,15 %
- Approuve la revalorisation du coefficient applicable aux tarifs de référencé de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité
- Approuve le versement des subventions pour l'année 2012 allouées aux associations Neauphléennes.
- Approuve le budget commune - budget primitif 2012 qui s'équilibre en dépenses et recettes pour les deux sections de la manière suivante :
 - Section de fonctionnement à 2 939 521,20 euros
 - Section d'investissement à 1 168 813,48 euros

- Décide des tarifs accueil de loisirs juillet-août 2012
- Approuve les tarifs cantine et accueil de loisirs de la rentrée scolaire 2012-2013
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant a la convention enfance jeunesse avec la CAF,
- Le conseil municipal décide d'accorder sa garantie communale des emprunts, pour la construction de 46 logements locatifs sociaux « rue des Soupirs »
- Décide de mettre a l'étude le projet d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) en remplacement de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et de constituer une commission locale de l'AVAP, d'organiser la concertation avec le public et de solliciter l'aide financière de l'Etat.
- Décide de la formation jury d'assises par tirage au sort.
- Questions diverses loi n°2012-376 du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire. Monsieur le Maire précise que les communes ont la possibilité d'émettre leur avis après consultation du public.

SIARNC

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle-le-Château)

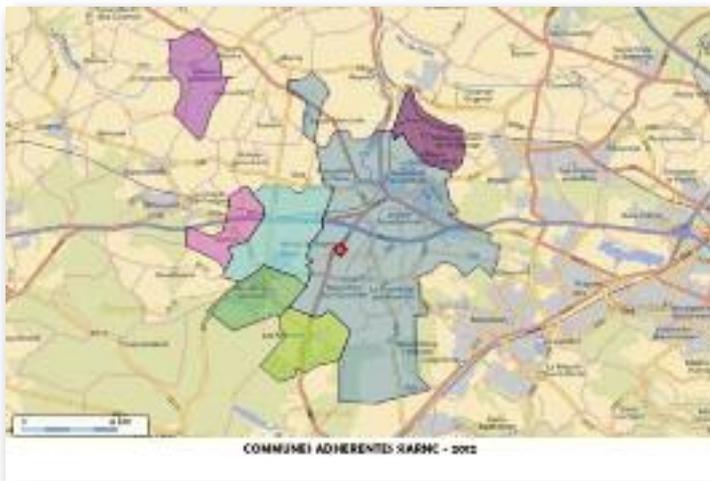
Le syndicat est installé à Villiers-Saint-Frédéric et réalise un travail quotidien de grande qualité. Quelques mots de présentation.

Le SIARNC : créé il y a près de 50 ans par des élus précurseurs et soucieux de mettre en commun les moyens de leurs communes pour assurer un service public performant, de l'assainissement et de l'épuration, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle-le-Château constitue aujourd'hui un outil de coopération intercommunale spécialisé. Chaque jour il construit, entretient,

rénovent et optimisent les installations d'assainissement desservant plus de 25 000 habitants dans 15 communes de la plaine de Neauphle. Fort d'une double culture de service public et de technicité, le SIARNC véhicule, par l'engagement de ses élus et le

professionnalisme de ses 15 agents, des valeurs de proximité, de performance et de développement durable dans le but de servir toujours mieux l'usager.

Le Président Claude MANCEAU



JETER, TRIER : OUI, MAIS... OÙ ET COMMENT ?

Dans la rue, devant notre domicile, nous sortons...

LE CONTENEUR VERT POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Ce conteneur récupère, dans des sacs bien fermés, les emballages souillés, les restes de repas, les plastiques autres que les bouteilles, la vaisselle cassée et les anciennes ampoules à incandescence.

Il peut être sorti les LUNDI SOIR ET JEUDI SOIR et doit être rentré après la collecte.

LE CONTENEUR À COUVERCLE JAUNE POUR LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Ce conteneur récupère les emballages et les papiers, en vrac et sans sac, (journaux, magazines, papiers, bouteilles, flacons en plastique, boîtes de conserve et canettes).

Les cartons eux sont à mettre dans les OM.

Il doit être sorti le MARDI SOIR et rentré après la collecte.

LE CONTENEUR À COUVERCLE MARRON POUR LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Ce conteneur récupère le gazon, les fleurs coupées, les feuilles mortes. Les produits de l'élagage pourront toujours être présentés en fagot de moins de 1,50 m de long avec des branches de moins de 10 cm de diamètre.

Ce bac doit être sorti le MERCREDI SOIR.

La collecte est assurée du 15 mars au 15 novembre 2012.

LES ENCOMBRANTS

(SAUF LES BATTERIES, HUILES DE VIDANGE, POTS DE PEINTURE, GRAVATS)

Les encombrants (objets encombrants, vieilles ferrailles...) sont collectés le 2^{ème} mardi des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

Les encombrants sont à sortir le LUNDI SOIR précédant ces 4 ramassages annuels et en dehors de ces dates précises, ils ne doivent pas être mis dans la rue ou autre espace public.

A DES ENDROITS SPÉCIFIQUES, NOUS APPORTONS... LE VERRE

Les colonnes pour la commune de Neauphle-Le-Château sont situées :

- ▶ Parking de l'École Élémentaire - Rue du Vieux Moulin
- ▶ Parking de la Maison du Jeu de Paume.
- ▶ Route de Chevreuse
- ▶ Parking de la Mairie

LES PRODUITS DANGEREUX ET LES ENCOMBRANTS

Les batteries et huiles de vidange automobiles, pots de peinture, gravats de même que tous les encombrants sont acceptés gratuitement à la déchetterie intercommunale sur présentation d'un justificatif de domicile. Adresse : route de Septeuil à Villiers, près du lycée.

Heures d'ouverture : les lundi, mardi, vendredi de 16 à 19h et le samedi de 10 à 12 et de 14 à 19h.

Dans le prochain numéro : jeter, trier : OUI mais ...pourquoi ?



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 74, avenue de la République - construction mur de clôture - non-opposition le 09/02/2012
- 65, grande Rue - remplacement fenêtres - non-opposition le 09/02/2012-
- 22, rue du Dr Bertrand - démolition, construction abri de jardin - non-opposition le 09/02/2012
- 16, rue Saint-Nicolas - façade et enseigne - non-opposition le 12/02/2012
- 7, rue Marius Minnard - ravalement façade, remplacement porte, fenêtres, ouverture fenêtre - non-opposition le 24/02/2012
- 12, avenue de Châtron - mur de clôture - non-opposition le 27/02/2012
- 7, chemin de Bricassard - ouverture d'une fenêtre RDC - non-opposition le 01/03/2012
- 7, rue du Dr Bertrand - construction d'un garage - non-opposition le 19/03/2012
- 18 bis, rue Marius Minnard - division terrain - non-opposition le 19/03/2012
- 7, rue de la Gouttière - abattage d'arbres malade - non-opposition le 21/03/2012
- Chemin de chapelle Saint-Maur - remplacement clôture selon prescriptions PLU (séquences naturelles) - non-opposition le 04/04/2012
- 18, rue de la Gouttière - réfection toiture, châssis de toit - non-opposition le 05/04/2012
- 15, rue des Soupirs - mur de clôture - non-opposition le 05/04/2012
- 3, domaine de la Pierre Sauteuse - réfection toiture - non-opposition le 05/04/2012
- 39, rue de Villancy - pose de fenêtres de toit - non-opposition le 06/04/2012
- 11, Grande Rue - remplacement porte d'entrée, ravalement - non-opposition le 06/04/2012
- 19, rue Saint-Martin - changement de fenêtre - non-opposition le 06/04/2012

Suite en page 7



HUBERT ET GOUPIL LE RENARD

Alain Jund

Par une belle journée de fin d'hiver, tout est calme en bordure de forêt de Sainte Apolline. Peu de vent, une température de printemps, les gens travaillent au jardin, se promènent, passent en voiture le long de la route.

Guy entend néanmoins un aboiement curieux puisqu'il ne cesse pas, puis un second plus sourd et qui se poursuit. C'est souvent le cas ici, en lisière de bois, on rencontre aussi des chevreuils et des sangliers. Mais au bout de longues minutes, il décide –accompagné d'une voisine- de chercher l'origine. Il avance donc vers les sons, et à un moment, découvre la nécessité de revenir en arrière. De plus en plus intrigué, il finit par découvrir que les aboiements viennent d'une grille d'écoulement des eaux de pluie.

Les vibrations viennent de la terre et suivent l'écoulement des eaux ; en mettant l'oreille à l'autre bout de la canalisation, il n'a plus de doutes. Il appelle donc les pompiers. Quelques minutes après, l'air est déchiré par les sirènes et des spécialistes accourent, et se mettent immédiatement à chercher. Est-ce ici ou là ? Comment s'y prendre ? Entre-temps de frères cris s'éteignent.

Ils prennent la distance avec une longue tringle, et creusent le sol, ouvrent la canalisation, et découvrent... Goupil !!! Le renard vient de mourir, étouffé par ses efforts

et la canalisation trop étroite puisqu'elle est envahie de racines. J'appelle le garde-champêtre puisqu'il est habilité et chargé de l'incinérer. Mais pendant ce temps, les aboiements ont repris. Ils cherchent, d'un côté puis de l'autre, le son se déplace encore le long de la canalisation. « Je le vois », crie un pompier ! « Là, creusons » dit le chef. On appelle le chien, on lui parle, le spécialiste finit par le saisir et le tirer d'une mort certaine. Il titube, manque d'oxygène, ne tient pas debout, il est couvert de boue, méconnaissable. On l'entoure, on le cajole, on lui donne à boire, il tremble de toutes ses longues pattes.

Sa puce électronique nous permet de trouver la propriétaire, je téléphone aux parents, puis aux grands-parents. « Nous avons retrouvé Hubert » !!! Quand il arrive, ledit Hubert s'est requinqué, il a retrouvé la voix, sa queue s'agite, il a compris qu'il allait retrouver le foyer.

Personne n'oubliera cette histoire digne de Blaise Cendrars, une histoire simple et émouvante.





BONJOUR À TOUS LES VOLONTAIRES ET AMOUREUX DE LA NATURE.

Alain Jund

En cette matinée du samedi 21 avril 2012, nous étions 16 volontaires (Associations, personnes individuelles, élus), des bonnes volontés soucieuses de participer à un bien-être global et à la préservation de notre environnement pour débarrasser les débris déposés ou abandonnés aux abords de la D134 depuis la fin de la Rue de la République, jusqu'au rond-point de la fourrière.

Nous avons organisé la collecte avec un VUM-fourgon de la Mairie, et un autre véhicule prêté.

Pelles et râteaux, une paire de gants par personne, des gilets jaunes de signalisation obligatoires, des sacs en plastique de 100 litres, 2 gyrophares de signalisation.

Nous avons rempli 2 fourgons et je vous laisse

quelques exemples du contenu récolté :

un lavabo et ses raccords, des tuyaux en métal, des caisses de nourriture pour chiens, une jante et pneus, un évier, de la ferraille en nombre, beaucoup de verres, souvent cassés, des objets privés, un ordinateur irrécupérable, des boîtes vides de restauration rapide, des canettes en volume et en tout genre, des planches, souvent une odeur pestilentielle, des sacs de gâteaux vides, des pochettes, des boîtes de cigarettes, des sacs plastiques nombreux...

Notre objectif est de recommencer ici ou sur d'autres portions de la commune, mais aussi de montrer l'exemple et susciter des vocations de « conscience » et « d'éducation ».

Prenez soin de notre terre, nous n'en avons qu'une seule

(Les exo-planètes ne sont pas accessibles pour le siècle à venir)

TOURNAGE D'UN FILM PUBLICITAIRE À NEAUPHLE LES 24 ET 25 AVRIL.

Entre deux averses, ils ont pu tourner dans la rue Saint Nicolas et du haut du clocher de la mairie.

Nous verrons et entendrons bientôt ce spot:

« Vous connaissez ce village ? J'y viens souvent, j'ai des clients ici... »

dit le réparateur...



Suite de la page 5

- 4, place de l'Eglise - pose de trois fenêtres de toit - non-opposition le 12/04/2012
- 4, rue des Cent Arpents - modification d'une toiture sur bâtiment existant - non-opposition le 20/04/2012
- 10, rue de Villancy - surélévation partielle bâtiment existant - opposition le 23/04/2012 (dépassement COS)
- 8, rue du Dr Bertrand - Clôture - non-opposition le 27/04/2012
- 63, Grande Rue - extension avec terrasse - non-opposition le 07/05/2012
- 7 bis, rue de la Gouttière - ravalement - non-opposition le 07/05/2012

CHANGEMENT DE DESTINATION :

- 12, avenue de la République - non-opposition le 28/02/2012
- 2, rue Guillaume de Bois Nivard - non-opposition le 21/03/2012

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 8, rue d'Orbec - Extension maison individuelle - Accordé le 08/02/2012
- Sente de la Fontaine de la Gouttière - rénovation bâtiments existants, création de 4 logements - Accordé le 09/02/2012
- 22, rue du Dr Bertrand - Construction auvent pour voitures - accordé le 10/02/2012
- 4, rue des Cent Arpents - construction d'un garage - accordé le 20/04/2012
- 8, rue d'Orbec - Retrait du permis de construire par le pétitionnaire - accordé le 02/05/2012
- 8, rue d'Orbec - P Modificatif - remplacement fenêtres par châssis fixe - refus le 03/05/2012
- 8, rue d'Orbec - P Modificatif - remplacement portail bois par portail fer forgé accordé le 07/05/2012



LA VIE DE LA COMMUNE

LES NEAPHLÉENS ONT LE CHOIX ENTRE DIFFÉRENTES BIBLIOTHÈQUES

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Depuis octobre 2011, Neauphle-le-Château fait également partie du réseau des médiathèques « Au Fil des Pages 78 », rejoignant ainsi les communes qui ont choisi de mutualiser leurs moyens pour améliorer leurs services aux lecteurs. Cette modernisation des espaces culturels s'inscrit dans une démarche de solidarité et ne retire rien à l'indépendance et à la proximité de chaque établissement.

L'adhésion de la commune au réseau des médiathèques permet aux Neauphléens de bénéficier d'un tarif de proximité dans les 10 communes du réseau, notamment à la médiathèque de Frontenac à Jouars-Pontchartrain où plus de 80 Neauphléens sont déjà inscrits. « Au Fil des Pages » dispose de près de 100.000 documents, offrant un large

choix de livres, périodiques, CD, DVD. Consultation du catalogue et réservation en ligne permettent aux adhérents de faire leur choix depuis leur domicile et encore de s'exprimer sur le blog : <http://aufildespages78.over-blog.org/> Ceux qui ne disposent pas d'internet trouveront sur place un accueil compétent. Enfin, tout au long de l'année des animations, expositions, événements adaptés à un public d'enfants ou d'adultes, s'ajoutent à la vocation traditionnelle d'une médiathèque. Toutes les informations et un agenda sont disponibles sur le site Internet : www.aufildespages78.fr.

Les Bibliothèques du réseau sont à : Bazoches-sur-Guyonne, Méré, Montfort l'Amaury, Le Tremblay-sur-Mauldre, Thiverval-Grignon, les plus proches à : Jouars-Pontchartrain, Villiers-Saint-Frédéric, Saint-Germain-de-la-Grange;

CULTURE & BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

C'est la bibliothèque située sur le territoire de la commune.

Vocation : Promouvoir la lecture pour les enfants et les adultes.

Principales manifestations : Participation au Forum de Association Défi Lecture Intercommunal, Fête du Livre, Présentation des prix littéraires, Heure du conte, Le printemps des poètes, Exposition thématique de livres, Animations diverses pour adultes et enfants suivant l'actualité, portes Ouvertes Maison du Jeu de Paume.

Adresse : Maison du Jeu de Paume - Neauphle-le-Château

Téléphone : 01 34 89 02 82

Horaires : mercredi 10h à 12h, 14h30 à 17h / samedi 10h30 à 12h

Bazoches-sur-Guyonne

Médiathèque La joie de Lire
Route de Chevreuse,
78 490 Bazoches sur Guyonne
01 34 86 11 53
mairiebazoches-bibliothèque@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Mar : 9h30-12h30 et
14h30-17h30
Ven et 3ème samedis du
mois : 10h-12h



Montfort l'Amaury

Médiathèque
3, place Nourmelon, 78 490 Montfort l'Amaury
01 34 86 23 62
biblio.montfort@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Mer : 9h30-12h et
14h-18h
Ven et ven : 16h30-18h
(hors vacances scolaires)
Sam : 14h30-17h



Saint-Rémy-L'Honoré

Médiathèque municipale
1, rue du long des bois,
78 690 Saint-Rémy L'Honoré
01 34 87 90 45
bibliotoore@hotmail.com
Horaires d'ouverture :
Mar : 16h30-20h
Mer : 15h-17h30
Jeu et ven : 16h30-18h
Ven et 3ème samedis du mois : 10h-12h



Jouars-Pontchartrain

Médiathèque de Frontenac
1, rue Sainte Anne, 78 760 Jouars Pontchartrain
01 34 89 27 27
mediathèque@jouars-pontchartrain.fr
Horaires d'ouverture :
Mar : 15h-18h
Mer : 10h-12h et 14h-19h
Ven : 16h-18h
Sam : 11h-17h



Le Tremblay-sur-Mauldre

Point lecture à l'Espace Blaise Cendrars
Rue du Pavé, 78 490 Le
Tremblay sur Mauldre
Horaires d'ouverture :
Jeu : 17h-18h
Ven samedis du mois :
11h-12h



Méré

Médiathèque François Quersnay
1, sente de l'abbaye, 78 490 Méré
01 34 86 76 95
mediathèque-de-méré@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
Mer : 10h-12h et 14h-17h
Jeu : 16h-18h (hors vacances
scolaires)
Sam : 10h-12h et



Saint-Germain-de-la-Grange

Médiathèque municipale
Chemin de la Balle,
78540 Saint Germain de la-Grange
01 72 87 55 97
bibliogdlg@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
Mer : 14h30-18h
Ven : 16h30-20h



Villiers-Saint-Frédéric

Médiathèque municipale
5, cour de la ferme, 78 640 Villiers St-Frédéric
01 34 89 88 46
bibliomairie@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
Mar : 15h30-17h
Mer : 11h-12h et
14h-18h30
Jeu : 15h-17h30
Sam : 9h30-12h



SALON D'ART

Du 5 au 13 mars 2011, le XXV^e Salon d'Art Neauphléen s'est tenu comme à l'accoutumée à la MJP, organisé sous la houlette du Syndicat d'Initiative, dont les équipes organisation-mise en place-buffet ont une fois encore prouvé leur efficacité dans la joie et la bonne humeur. Les chiffres sont là pour exprimer une grande réussite à tous les niveaux, sans oublier des développements inédits et autres innovations (d'autres sont à venir !), une excellente collaboration entre le SI, les artistes et le public, ainsi que l'accueil du personnel de la MJP et le soutien de la Municipalité et du Lions Club,

matérialisé par l'attribution des trois Prix habituels (dont celui du SI).

En 8 jours, l'exposition vit défiler 1 200 visiteurs, un nouveau record, le vernissage en réunissant comme d'habitude environ 150, et le mercredi attirant de nombreux enfants et leurs familles, suscitant d'intéressants dialogues avec artistes et organisateurs. Quarante-huit artistes, peintres et sculpteurs confondus, étaient à l'honneur, dont 1/3 de Neauphléens. L'exposition était organisée sur un plan spatial renouvelé qui remporta une large adhésion. Une solution satisfaisante devrait être trouvée pour éviter à l'avenir les déceptions d'une liste d'attente encore nombreuse cette année. 290 œuvres étaient présentées, dont 29 furent vendues, proportion encourageante et inusitée à l'époque actuelle, mais facilitée par les tarifs souvent très raisonnables pratiqués par les artistes.

De bons résultats donc pour ce Salon du quart de siècle qui nous font attendre avec impatience la nouvelle édition du début de l'année prochaine.



LE CARNET

NAISSANCES

- BENHADDOU Ismael né le 9 février 2012 à Trappes (78)
- PONTOIR Nine Annie Mireille née le 25 février 2012 à Le Chesnay (78)
- SOYER Colin né le 26 février 2012 à Rambouillet (78)
- DI MASCIO Sélène Angéline née le 05/03/2012 à Versailles (78)
- SZMYTKA Joakim Pierre Patrick né le 19/03/2012 à Rambouillet (78)
- MAHARJAN Jessica née le 22/03/2012 à Trappes (78)
- PERRIER Hugo Lilian Julien né le 03/04/2012 à Rambouillet (78)
- RIAUBLANC AÏT-MANSOUR Alice Bela née le 13/04/2012 à Le Chesnay (78).

MARIAGES

- Martial ZEPHIR et Valérie Anne RUCKEBUSCH, célébré le 21 avril 2012
- Yannick Louis René RAGEOT et MASSAMBA Wensa, célébré le 28 avril 2012
- Arnaud Allen-John Alfred Marcel GUIGNON et Emmanuelle Marie Evelyne NOËL, célébré le 28 avril 2012.

DÉCÈS & TRANSCRIPTION

- Moshen JERBI né le 22 janvier 1960 en Tunisie - Décédé le 8 décembre 2011 à Le Chesnay (78)
- Stephan MICO né le 30 mars 1923 à Beckov (République Tchèque) - Décédé le 10 février 2012 à Plaisir (Yvelines)
- Thérèse MICHAUD née le 22 avril 1927 à Massignac (Charente) - Décédé le 12 février 2012 à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) ;
- Maryse Muriel DUCARME épouse GUYON née le 25 mai 1934 à Paris 12^{ème} (Paris) - Décédée le 25 février 2012 à Chevreuse (Yvelines) ;
- Guy GENONCEAUX né le 20 avril 1933 à Jambes (Belgique) - Décédé le 28 février 2012 à Jouars-Pontchartrain (Yvelines)
- Jean Raphaël Henri ROZIER né le 2 avril 1947 à Paris 12^{ème} (Paris) - Décédé le 20 mars 2012 à Le Chesnay (Yvelines) ;
- Ginesio MASCARIN né le 27 août 1932 à Azzano Décimo (Italie) - Décédé le 10 avril 2012 à Trappes (Yvelines) ;
- Maurice Germain DELAUBERT né le 14 mars 1934 à Paris 6^{ème} (Paris) - Décédé le 16 avril 2012 à Neauphle-le-Château (Yvelines) ;
- Michel JAMOT né le 17 juillet 1947 à Versailles (Yvelines) - Décédé le 16 avril 2012 à Jouars-Pontchartrain (Yvelines).



L'équipe "entrée"

Le Comité des Fêtes de Neauphle-le-Château et trois étudiants de l'ESAM (Ecole Européenne de Management), Marine, Jean-Loup et Julien se sont associés pour organiser pour la première fois sur la commune un concours de cuisine :

MASTER NEAUPHLE

Après plusieurs réunions de mise au point, tout est prêt : 18 cuisiniers volontaires, les budgets alloués, les emplois du temps établis et 50 jurys inscrits. Le principal challenge de ce concours est une compétition entre 3 équipes : l'une en charge de l'entrée, l'autre du plat et la dernière du dessert. Chaque équipe a été jugée sur 3 critères :

- la présentation,
- la saveur de leur plat,
- l'utilisation obligatoire du Grand Marnier.

► J-2, Chaque équipe aura fait les achats dans un budget défini.

► Jour J, Les équipes arrivent, étudient la cuisine, observent, et se confirment la répartition des tâches.

► 9 h, Jean-Loup annonce le début du concours. 3 heures chrono pour sortir les desserts. Un Chef cuisinier est désigné et la ruche se met en action en bourdonnant. Midi sonne, tout est terminé. La cuisine rangée, lavée et prête pour l'arrivée de la seconde équipe.

► 12 h 30, les seconds se présentent. A eux de jouer. Même pression mais même bonheur et gaieté dans cette équipe, tout se déroule à merveille et tout est terminé pour 17 heures, timing parfait. Cuisine à nouveau rangée pour la dernière équipe.



► 17h, la dernière équipe arrive pour le plat et trouve vite une idée de dernière minute pour la cuisson du magret.

► 19h15, les premiers jurys arrivent. Accueil chaleureux, lumière tamisée, bougies allumées, musique d'ambiance, effet surprenant.

Nos 50 jurys écoutent le discours d'ouverture de Philippe LEBLOND, Président du Comité. Puis la parole est donnée aux 3 coorganisateur qui expliquent l'idée, le principe, et soulignent le dévouement de tous ces jeunes étudiants devenus le temps d'une soirée, cuisiniers. Des bulletins de vote et des crayons sont distribués à chaque jury. Que le concours commence !

Les plats sont servis, dégustés, jugés et très vite le repas arrive à sa fin. Les cuisiniers s'épient, quel plat sera déclaré le meilleur par les 50 jurys?

Les organisateurs ramassent les copies, puis à l'écart, dépouillent et délibèrent pour proclamer un gagnant.

Nous devons souligner l'entrain et le dévouement de tous ces jeunes, et cette idée d'association avec le Comité des Fêtes pour cette nouvelle manifestation.

Merci encore à eux et aussi à nos bénévoles et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



L'équipe "plat"



L'équipe "dessert"



LES ŒUFS DE PÂQUES

Connaissez-vous la symbolique de l'œuf ? C'est une signification riche dans toutes les civilisations.

L'œuf est un symbole universel. Dans de nombreux pays, il représente la rénovation périodique de la nature par la tradition de l'œuf coloré de Pâques.

Pour les Chrétiens il est davantage symbole de la renaissance et donc de la résurrection puisqu'il est coloré, ou peint et vide : le Christ mort le vendredi est ressuscité le jour de Pâques.



CARNAVAL 2011

Les enfants adorent revoir ce qu'ils connaissent, les parents suivent, se déguisent. Chaque année le merveilleux renaît un matin de soleil.

Pour les enfants, pour tous ceux qui ont gardé leurs yeux d'enfants, nous sommes entrés dans le monde du merveilleux et de la magie.

Les rues de Neauphle parcourues sont la Rue du Docteur Grellière, la Rue de Villancy, la Rue du Docteur Bertrand, l'Avenue de la République, la Rue Saint Martin pour arriver sur la Place du Village. Pop corn pour tous ; même pour les adultes, une ambiance conviviale et sympathique nous entoure.

Sur la Place, l'appareil pour les pop-corn, les boissons pour les enfants, apéritif pour les adultes, la fête reprend ses droits, le sourire aux lèvres.



Merci à tous et à l'année prochaine





A PROPOS DE L'EAU



Ministère chargé de la santé - Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Informations générales			
Date du prélèvement	22/12/2011 08h50		
Commune de prélèvement	FLINS SUR SEINE		
Installation	VILLIERS SAINT FREDERIC / NEAUPHLE-LE-CHATEAU		
Service public de distribution	SY MAULDRE MOYENNE		
Responsable de distribution	LYONNAISE DES EAUX FRANCE		
Maître d'ouvrage	SYNDICAT DES EAUX MAULDRE MOYENNE		
Conformité			
Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.		
Conformité bactériologique	oui		
Conformité physico-chimique	oui		
Respect des <u>références de qualité</u>	oui		
Paramètres analytiques			
Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L		≤ 0,1 mg/L
Aspect (qualitatif)	0 qualit.		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Carbone organique total	1,1 mg/L C		≤ 2 mg/L C
Chlore libre (2)	0,50 mg/LCl2		
Chlore total (2)	0,55 mg/LCl2		
Chlorures	43,5 mg/L		≤ 250 mg/L
Conductivité à 25°C	765 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Couleur (qualitatif)	0 qualit.		
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Manganèse total	<5 µg/l		≤ 50 µg/l
Nitrates (en NO3)	26,5 mg/L	≤ 50 mg/L	
Nitrites (en NO2)	<0,04 mg/L	≤ 0,1 mg/L	
Odeur (qualitatif)	0 qualit.		
Saveur (qualitatif)	0 qualit.		
Sulfates	72 mg/L		≤ 250 mg/L
Température de l'eau (2)	14,9 °C		≤ 25 °C
Titre alcalimétrique complet	26 °F		
Titre hydrotimétrique	39 °F		
Turbidité néphélométrique NFU	0,26 NFU		≤ 2 NFU
pH (2)	7,65 unitépH		≥6,5 et ≤ 9 unitépH

REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Alain JUND

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image